

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE PRESENCE A L'ECOLE MATERNELLE D'UN ENFANT SCOLARISE EN PETITE SECTION

La possibilité d'aménagement porte uniquement sur les heures de classe de l'après-midi. Les modalités proposées prennent en compte le fonctionnement général de l'école, les horaires d'entrée et de sortie des classes et son règlement intérieur.

Ecole :	Année scolaire :
 Directeur de l'école :	

Enfant concerné :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Personne(s) responsable(s) de l'enfant :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :

1/Aménagement demandé

Je soussigné (e),

demande que l'enfant

bénéficie de la dérogation à l'assiduité pendant les heures de classes de l'après-midi le ou les jours de classe cochés ci-dessous:

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

En cas de retour en cours d'après-midi, si les conditions de fonctionnement et le règlement de l'école le permettent, l'enfant reviendra à (indiquer l'heure) :

Lundi :h....

Mardi :h....

Jeudi :h....

Vendredi :h....

Date et signature de la personne responsable de l'enfant :

2/ Avis du directeur de l'école sur la demande formulée ci-dessus (émis après consultation des membres de l'équipe éducative) :

Date de réception de la demande :

Avis favorable

Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

Date, signature et cachet du directeur de l'école

3/ Décision de l'inspecteur de l'Éducation nationale

Date de réception de la demande :

Avis favorable

Avis défavorable, pour les motifs suivants :

Date, signature et cachet de l'inspecteur de l'Éducation nationale